



Conseil d'administration du lundi 27 novembre 2023

Le Conseil d'administration de France Galop, réuni ce lundi 27 novembre 2023, a essentiellement porté sur les questions relatives au budget de l'année en cours et celui de 2024. Edouard de Rothschild, Président de France Galop, a souligné que le Comité, dans sa composition renouvelée, sera amené à débattre du projet de budget lors de la réunion du 12 décembre prochain et que le futur Conseil d'administration attendra certainement le mois de janvier pour adopter formellement le budget 2024. La présentation de ce projet par l'équipe actuelle vise à donner les moyens à l'association d'être opérationnelle, sans rupture, dès le début de l'année 2024.

Un budget réestimé en nette amélioration pour 2023

L'exercice 2023 de France Galop a été marqué par un niveau d'inflation record et une explosion des coûts de l'énergie. Il intègre aussi une augmentation de 10 M€ des encouragements. Dans ce contexte, les estimations initiales tablaient sur un déficit de 11 M€. Finalement, le résultat devrait être excédentaire de 8 M€. Le Conseil d'administration a salué cette amélioration représentant un écart positif de 19 M€. Il a été obtenu grâce à :

- une contribution légèrement supérieure au budget initial du PMU,
- une forte baisse des charges d'exploitation notamment grâce à la mise en place d'un plan de sobriété énergétique volontariste sur nos différents sites,
- une progression des recettes commerciales (hors paris) qui s'établissent à un niveau record,
- une augmentation des produits financiers grâce à une gestion dynamique de la trésorerie de France Galop afin de profiter pleinement de la hausse des taux,
- un résultat exceptionnel supérieur aux prévisions.

Un budget 2024 à l'équilibre

Dans la prolongation de 2023 et dans un contexte pourtant toujours très inflationniste, le budget 2024 sera légèrement excédentaire. Cette estimation repose sur une contribution du PMU conforme au plan à moyen terme, une consolidation des revenus commerciaux à leur niveau élevé, une poursuite de la maîtrise des coûts énergétiques et un résultat financier élevé grâce à la politique de placement de la trésorerie de France Galop. Le budget d'encouragements augmente lui de 1 M€ par rapport à 2023. Cela correspond à la revalorisation des meetings d'hiver en janvier et février, dans la continuité des hausses d'allocation intervenues l'an dernier à partir du 1^{er} mars.

Les conclusions de la mission propriétaire

Dans le cadre de la mission visant à dynamiser le propriétaire au Galop qui lui a été confiée, Franck Walter a présenté 40 initiatives destinées à inciter les propriétaires existants à augmenter leur nombre de chevaux, à réduire leur taux de départ et à attirer de nouveaux propriétaires. La prochaine gouvernance de France Galop statuera sur la stratégie qu'elle souhaite engager et les actions à mettre en place. Dans cette attente, le budget nécessaire, de l'ordre de 1,2 M€, a été présenté en marge du budget 2024.

Contact presse France Galop :

Hélène Dupuy – Email : hdupuy@france-galop.com – Tél. : 06 30 41 85 89